

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DES PRÉSIDENTS DE CLUBS DE BALLET SUR GLACE 04/05/2024 ET 05/05/2024

Une première réunion a eu lieu le samedi 4 mai 2024 de 13h00 à 14h00.

Clubs présents :

Belfort, Nîmes, Bordeaux, Dijon, Joué les Tours, Châlons en Champagne, Epinal, Villard-de-Lans, Dammarie-lès-Lys, Clermont-Ferrand CAPA.

Une seconde réunion a eu lieu le dimanche 5 mai 2024 de 11h00 à 12h30.

Clubs présents :

Auvergne Danse Sur Glace, Saint-Ouen, Nice, Français volants, Belfort, Argenteuil, Franconville, Colmar, Villard-de-Lans.

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de la saison ;
- Modifications de règlement ;
- Axes pour l'exercice chorégraphique des trois prochaines saisons.

1) Bilan de la saison 2023-2024 :

- Catégorie Open :

Il faut avoir une réflexion sur la catégorie mix aged pour qu'elle reste un tremplin vers les autres catégories et une première entrée en ballet pour les nouvelles équipes.

Le seuil des 15 ans est parfois difficile à gérer pour certaines équipes dans leur composition.

Plusieurs clubs ont émis l'envie d'avoir un EC pour tous les opens. Impossible en terme de timing.

Proposition d'avoir un nombre de points fixé qui permettrait à l'équipe l'atteignant de changer de catégorie la saison suivante.

- Séminaire international Nation's Cup :

Peu de participation des entraîneurs français.

L'anglais est un vrai frein pour les entraîneurs à s'y rendre, ainsi que la date.

Il faudrait avoir une traduction permanente.

Demande d'un lien visio.

- Cahier des charges pour organiser une compétition :

Revoir et préciser les règles pour les vestiaires : sécurité, séparation H/F à réfléchir, rappeler règles d'accès.

Possibilité de prévoir un planning d'échauffement au sol pour les patinoires avec peu d'espace.

Ajouter la possibilité d'accueillir des entraînements officiels le vendredi soir.

Plusieurs clubs ont émis l'envie de supprimer la présentation des équipes.

Revoir le protocole des podiums pour assurer la sécurité des patineurs.

Ajouter comme obligatoire les balayeurs entre chaque passage d'une équipe.

2) Modifications de règlement :

- Durée de programme :

Le ballet libre passera à une durée de 4'30'' pour l'ensemble des catégories Open.

- Entraînement officiel :

Lors des compétitions se déroulant sur deux jours, la musique de l'exercice chorégraphique pourra être jouée deux fois lors de l'entraînement officiel.

- Installation des décors :

L'installation des décors sera limitée à 1'30'' et élargie aux décors ET accessoires.

Le samedi tous les présidents de clubs étaient ok pour faire voter un maximum de 8 patineurs pour l'installation des décors.

Le dimanche, ils étaient au contraire d'accord pour ne pas limiter le nombre de patineurs.

- Sélection Nation's Cup :

Demande des clubs pour avoir dès la saison prochaine le nombre d'équipes sélectionnées pour la Nation's Cup 2026.

Proposition d'avoir un minimum de points pour être qualifié pour la Nation's Cup/Gold Cup.

Si une équipe change de catégorie d'une saison à une autre, voir quelle règle appliquer.

- Inscriptions compétitions :

Inscriptions ouvertes du 15 octobre au 15 novembre 2024, avec enregistrement d'inscription par ordre d'arrivée pour éviter les réattributions.

Tous ok avec le principe du 1er arrivé 1er servi.

Pour le maximum d'équipes par compétition, 20 n'est pas rentable pour les clubs organisateurs. 22 ou 23 serait un bon compromis.

Selon la possibilité du club organisateur d'avoir des entraînements le vendredi soir, le nombre maximum pourrait être modulé.

Ajouter lors de l'inscription, la possibilité pour les équipes d'indiquer si elles sont disponibles pour effectuer l'entraînement officiel le vendredi soir.

- Eligibilité des patineurs :

Le président de club devra, à chaque début de saison au moment des inscriptions aux compétitions effectuer :

- Une déclaration auprès de la CSNB pour chaque patineur qui participerait à une ou plusieurs représentations rémunérées (spectacles sur glace et/ou exhibitions) au cours de l'année ;
- Une demande d'autorisation auprès de la CSNB pour chaque patineur qui participerait à au moins 10 représentations rémunérées (spectacles sur glace et/ou exhibition) au cours de l'année.

Tous ok avec la modification déclaration et autorisation.

Précision à ajouter pour les sportifs sur le circuit ISU, ils ne sont pas concernés.

La tournée de l'Equipe de France ne compte pas pour les manifestations rémunérées.

3) Axes de l'exercice chorégraphique

	Thème	Procédé chorégraphique	Gestuelle
Saison 2024-2025	REVOLUTION	CASCADE	RESISTANCE
Saison 2025-2026	TEMPS	REPETITION	SUSPENDU
Saison 2026-2027	NARRATIF	CANON	PERCUTANTE

4) Saison 2024-2025

- Elites :

Villard ne souhaite pas y participer si le format est conservé, car peu d'intérêt sportif. Bercy idem.

Proposition d'échanger Masters et Championnat de France pour une meilleure logique sportive. Les Elites seraient les Masters Senior et CDF Senior en même temps que les autres catégories. Tout le monde ok.

Proposition de ne faire que le ballet libre lors des Elites, avec choix libre sur ancien programme ou nouveau. Les 4 clubs avec une équipe Senior sont ok.
